



# Lumière sur mairies brunes

## *la chronique trimestrielle de VISA* *N° 4 - Juillet 2015*

Au cours de la période allant de fin mars à fin juin 2015, plusieurs maires d'extrême droite élus en mars 2014 ont pu conserver leur mandat alors qu'ils risquaient de le perdre.

C'est le cas du maire FN de Hayange, Fabien Engelmann. Celui-ci avait été sanctionné, le 19 décembre 2014, par une peine d'inéligibilité d'un an, suite à des irrégularités financières lors de sa campagne électorale. Déclaré inéligible, il risquait de perdre son mandat ce qui aurait obligé le conseil municipal à élire un(e) successeur(e) en son sein. Or, le 17 juin 2015, le Conseil d'Etat a permis à Engelmann de conserver son fauteuil, estimant que le montant des dépenses litigieuses était « **tout de même demeuré limité** » (1 575 € de frais de campagne). Engelmann peut donc continuer de diriger Hayange.

Le mois précédent, une autre décision du Conseil d'Etat confortait dans son mandat le maire FN de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut. Deux citoyens de la ville avaient contesté son élection, en faisant valoir que celui-ci n'habitait pas régulièrement dans la ville. En avril 2015, le rapporteur public auprès du Conseil d'Etat plaidait en ce sens : la chambre de 15 m<sup>2</sup> louée par le maire ne constituait pas un domicile au sens juridique du terme. Mais le mois suivant, l'arrêt du Conseil d'Etat a tranché en sens inverse.

## Election, réélection

La question de la conservation du mandat était surtout posée pour le maire du Pontet, Joris Hébrard. Ce dernier devait se présenter à nouveau devant les électeurs et électrices en raison de l'annulation par la Justice de son élection. Le Conseil d'Etat avait confirmé la position du tribunal, en premier ressort, le 25 février 2015 : dix-sept signatures d'électeurs présentaient des différences significatives entre le premier et le second tour. On aurait pu s'attendre à ce que les choses se compliquent en raison des premières décisions politiques de Joris Hébrard (augmentation de son indemnité de 44 % avant censure par le préfet du Vaucluse, fin de la gratuité des cantines scolaires pour les familles les plus pauvres, etc.). Et pourtant, Hébrard a été réélu le 31 mai 2015, dès le premier tour, sa liste obtenant 59,43 % des voix. La division de l'opposition « institutionnelle » municipale, entre une liste sans étiquette mais soutenue par le PS (28 %) et une liste de droite (12,57 %), l'aura probablement aidé.

Toutefois, la leçon, amère, de ce scrutin réside dans le constat que la base sociale et politique du FN ne s'est pas érodée, et ce malgré les choix opérés, y compris du point de vue de l'électorat frontiste (l'augmentation de l'indemnité n'est pas à proprement parler une gestion stricte et désintéressée des deniers publics, et ne colle pas non plus au discours « *anti-corruption de la classe politique* » de l'extrême droite).

La participation au vote a certes baissé au Pontet, passant de 65,03 % en mars 2014 à 60,85 % en mai 2015, mais ce recul ne peut à lui seul expliquer la victoire de nouveau accordée au candidat FN. Il faudra surtout retenir que ce sont les politiques à l'échelle nationale, décevantes de larges couches de la population en matière économique et sociale, qui polarisent l'attention, alors que le parti d'extrême droite n'en porte aujourd'hui aucune responsabilité. Il apparaît ainsi comme une « *alternative qu'il faudra tester* » à bon nombre d'électeurs et électrices, alors même qu'il a commencé à montrer son vrai visage, au plan local.

Les élections départementales de mars 2015 avaient, déjà, été l'occasion de démontrer que le socle électoral du FN ne s'est généralement pas érodé, dans les villes gérées par un élu frontiste, en tout cas jusqu'ici. Dans les onze municipalités dont il est à la tête (ou leurs cantons respectifs), le FN a ainsi réussi à faire élire neuf 'binômes' aux récentes départementales. Le parti d'extrême droite a ainsi gagné tous les trois cantons de Béziers, les deux cantons d'Hénin-Beaumont (avec respectivement 65,21 % et 61,78 % des voix exprimées), ou encore les cantons dans lesquels sont situées les villes de Beaucaire et du Pontet. Franck Briffaut, maire FN de Villers-Cotterêts, a également gagné le canton dans lequel il se présentait.

Cependant les 'binômes' du FN ont perdu à Mantes-la-Ville – son maire, Cyril Nauth, n'étant majoritaire ni dans la ville ni dans son canton -, à Hayange, ou encore à Marseille-IV, canton dans lequel est située la mairie de Stéphane Ravier dans le 7<sup>e</sup> secteur de Marseille. Au Luc (Var), le binôme du FN a perdu au niveau du canton contre la droite ; mais malheureusement, sur la ville elle-même, le FN a pu récolter 52,78 % des voix (contre 42,02 % aux dernières municipales). Le bilan électoral du FN est ainsi contrasté, bien qu'il sorte souvent vainqueur dans les communes qu'il administre, à partir des résultats des dernières départementales.

Il convient de souligner que, le 29 juin dernier, Joris Hébrard a été élu à la vice-présidence du Conseil d'agglomération du Grand Avignon. Ce sont surtout les élus d'agglomération de la droite (UMP/Les Républicains) qui ont voté pour lui, lors de ce scrutin à bulletin scrutin. Mais avec les seules voix de

droite, Hébrard n'aurait obtenu que 29 voix ; or, il en a obtenu 32. Il apparaît que certains élus PS voire PC lui ont visiblement apporté leur vote, au nom du respect d'un accord local de 2014 selon lequel toutes les communes devaient être représentées au conseil d'agglomération par leur maire respectif. Les partis de gauche ont dénoncé cet accord ...mais pas tous leurs élus. Le maire PCF de Sauveterre, par exemple, a revendiqué « **avoir respecté cet accord** ».

## **Actes idéologiques**

Si une mairie a des pouvoirs limités, un maire FN peut néanmoins utiliser sa position locale pour faire avancer le programme de son parti. Un premier moyen consiste à prendre des décisions d'ordre symbolique, mais à forte connotation idéologique, censée agir sur l'opinion publique, la polariser ou la mobiliser.

Ainsi, un premier axe concerne une certaine vision de l'Histoire qu'il s'agit de faire partager. Une place de choix revient, dans la logique du FN, à tout ce qui tourne autour de l' « Algérie française ». Comme annoncé précédemment dans nos chroniques, la mairie de Béziers a, par exemple, le 14 mars dernier, débaptisé la rue « du 19 mars 1962 », date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie, selon les Accords d'Evian, pour la renommer « rue Hélié Denoix de Saint-Marc », du nom du commandant militaire qui avait participé au putsch des généraux d'Alger, en avril 1961.

A Fréjus, le 16 mai 2015, c'est une stèle à la gloire de « **tous ceux qui sont tombés pour que vive la France en Algérie** (sic) » et aux « **Français d'Algérie, 1830 – 1962** » qui a été inaugurée par le maire, David Rachline, entouré du Conseil municipal. 300 personnes ont assisté à cette cérémonie.

A son tour, le maire FN de Beaucaire a lui aussi annoncé, le 19 mars dernier, qu'il débaptisera une « rue du 19 mars 1962 » dans sa ville, dans un proche avenir (ce qui n'a pas encore été fait).

Plusieurs des maires FN ont d'ailleurs boycotté les cérémonies officielles organisées le 19 mars 2015 dans toutes les villes pour commémorer la fin de cette guerre. A Béziers, ce jour-là, les drapeaux ont été mis en berne. A Cogolin, le maire, Jean-Etienne Lansade a choisi de sécher la cérémonie officielle tout comme le maire de Mantes-la-Ville, Cyril Nauth, et tous les élus de sa majorité municipale. Dans certains cas, ce comportement a cependant provoqué la colère d'anciens combattants de la ville, comme à Mantes-la-Ville et à Beaucaire, où ceux-ci ont choisi de tourner le dos au maire suite à l'annonce du changement du nom de rue. Notons qu'un maire UMP, celui de Perpignan, Jean-Marc Pujol, a également opté pour un boycott de la cérémonie du 19 mars 2015 ...

Mais le parti d'extrême droite n'aime pas toujours parler d'Histoire, surtout quand celle-ci ne colle pas à sa vision axée sur la « gloire » nationale. Une fois de plus, la mairie de Villers-Cotterêts a refusé de célébrer l'abolition, définitive depuis mai 1848, de l'esclavage en France, lors de la journée nationale du 10 mai. Dans cette ville du général Thomas Alexandre Dumas, premier général noir de l'armée française et né esclave, les commémorations, avant l'arrivée du FN, avaient une symbolique particulière. Briffaut n'a pas accordé le concours de la mairie pour une commémoration officielle, au nom du refus « **d'une auto-culpabilisation permanente en France** » (selon un propos cité par le « Courrier picard » du 10/05/15). Un collectif de Villers-Cotterêts, composé d'associations, de syndicats et de partis politiques a, en revanche, organisé une cérémonie, doublée d'une « *marche contre la haine et le racisme* » et suivie d'un pique-nique citoyen, comme en 2014.

A Hénin-Beaumont, c'est l'anniversaire du 8 mai 1945 qui a servi de prétexte à la diffusion d'un message idéologique destiné à brouiller les repères. Le numéro de juin 2015 du bulletin municipal résume ainsi les propos de Steeve Briois : « **Remontant le cours de l'Histoire, il [Briois] a ensuite pointé 'le fondement des régimes nazis et communiste qui ont décimé des nations et des peuples entiers' (...)** ». Alors que selon des témoins que VISA a pu rencontrer, Briois affichait des sympathies pro-nazies au cours de son adolescence, il s'agit avant tout d'incriminer « le communisme ».

Dans le même style, le maire du 7e secteur de Marseille, Stéphane Ravier, a clamé en plein conseil municipal, début avril 2015 : « **J'espère que viendra le temps d'un Nuremberg du communisme !** ».

A Béziers, le 16 juin, le maire, Robert Ménard, a tenu à recevoir en mairie, et de façon médiatisée, Ludovine de la Rochère, catholique 'ultra' et présidente du mouvement « La Manif pour tous », mouvement opposé à l'ouverture du mariage aux couples homosexuels.

### **Racisme et discrimination**

La discrimination, officiellement baptisée « préférence nationale » (ou, récemment, aussi « priorité nationale ») par le FN, fait partie structurante de son discours et de son programme. Pour mémoire, certaines mairies d'extrême droite avaient déjà revendiqué son application (celle de Vitrolles en 1998 en matière de « prime de naissance »). Par une politique de rupture ostensiblement mise en œuvre, il fallait montrer aux Français que les lois existantes étaient mauvaises, qu'il fallait donc élire des députés FN, etc. Or, pour l'instant, le FN s'inscrit moins clairement dans une telle stratégie d'affrontement, dans la gestion de « ses » communes ... à l'exception, peut-être, de Robert Ménard à Béziers.

Le 4 mai 2015, celui-ci, dans une émission de télévision, a publiquement affirmé qu'« **il y a 64,6 % d'élèves de confession musulmane dans les écoles publiques de Béziers** ». Ménard prétendait alors que la mairie disposait de ses propres statistiques en la matière, et qu'il était facile de déduire l'appartenance confessionnelle des enfants « **grâce aux noms et prénoms** ». La réaction n'a pas tardé, puisque la mairie a été perquisitionnée par la police judiciaire le jour suivant. Peut-être surpris par l'ampleur de cette réaction (mais peut-être pas), Ménard a alors fait mine de rétro pédaler, déclarant au lendemain de cette perquisition : « **Personne n'a fiché et ne fichera jamais les enfants de Béziers,** » ajoutant que la mairie, même si elle le voulait, « **n'en a d'ailleurs pas les moyens** ». Cette annonce tonitruante n'a servi qu'à déclencher et alimenter une campagne idéologique. En attendant, le parquet de Béziers, saisi d'une enquête pénale, a classé ce dossier sans suite, faute d'éléments probants, le 2 juillet dernier. Cela n'a pas empêché ce même Ménard d'écrire aux députés à l'Assemblée nationale, leur réclamant la légalisation de statistiques à caractère ethno-confessionnel.

Le FN développe, au travers des propos de ses cadres, une stratégie de communication tendant à démontrer sa capacité à « *dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas* ».

C'est le cas avec Stéphane Ravier, maire du 7e secteur de Marseille. Pour justifier, lors d'un conseil municipal en avril dernier, son refus de la construction de nouveaux logements sociaux, il affirme : « **Tant que cette politique-là sera mise en œuvre, en plus de la préférence étrangère de fait, (...) ce sera non pour nous.** ». Rappelons que ce même Stéphane Ravier, a fait sienne publiquement, et à plusieurs reprises en 2014, la notion très contestée de « **grand remplacement** ». Dans un film documentaire diffusé fin avril 2015, par France 3, montrant entre autres des propos tenus par Ravier

lors d'un conseil d'arrondissement et alors qu'il se savait filmé, on entend à nouveau ce maire évoquer le « grand remplacement », ou encore un prétendu « **problème économique, social et identitaire** » qui serait posé par l'immigration. Ravier conclut d'ailleurs un échange avec ces mots : « **Ce n'est pas trop mon vocabulaire, ça, le 'bien vivre ensemble'... Je t'en foutrai, du 'vivre-ensemble' !** »

A Beaucaire, le maire Julien Sanchez a entamé une politique de « *nettoyage* » (selon les mots des victimes de cette démarche) du marché de la ville. Comme son homologue de Cogolin, il souhaite écarter des commerçants dont bon nombre sont d'origine maghrébine, pour faire un « **marché provençal** » ! Des emplacements d'étals ont été supprimés, sans qu'aucune alternative n'ait été proposée aux commerçants concernés. Nombre d'entre eux ont aussi été écartés sous divers prétextes, et la place est automatiquement perdue au troisième « avertissement ». La mairie a aussi supprimé 170 emplacements à la foire annuelle qui se tient à Beaucaire (depuis 1217 !), dans le même objectif. Le 23 mars 2015, un certain nombre de forains ont, en conséquence, manifesté et bloqué les entrées de la ville avec leurs camions, en proclamant sur des banderoles : « **Non à la discrimination !** »

A Mantes-la-Ville, l'enjeu idéologique pour la mairie consiste surtout à empêcher l'installation d'une salle de prière musulmane dans le quartier des Merisiers. Autorisée par l'ancienne équipe municipale, celle-ci fait l'objet de toutes sortes de tentatives de blocage par la nouvelle municipalité. (Cf. sur le site de VISA la partie 3 de nos chroniques.)

Le maire, Cyril Nauth, avait cru trouver le moyen de bloquer le projet en séchant le rendez-vous au cours duquel la transaction portant sur la salle devait être définitivement conclue. Mais la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY), dont relève Mantes-la-Ville, a pris de court la municipalité et a, elle-même, autorisé la vente de la salle, le 19 mai 2015. Le lendemain, en réponse à cette autorisation, le maire annonçait à l'AFP que la municipalité allait exercer son droit de préemption, pour un motif d'intérêt général, et installer la police municipale dans les murs. L'association musulmane concernée, de son côté, a qualifié cette dernière sortie du de Cyril Nauth d'initiative « **de dernière minute** » et d'« **abus de pouvoir manifeste** ». Le projet du maire a été soumis aux conseillers municipaux, le 29 juin 2015.

Depuis la fin juin 2015 est apparu un mystérieux collectif appelé « *Agir pour Mantes* ». Il s'oppose au projet de salle de prière et distribue des tracts hostiles à ce projet. Ce collectif prétend être indépendant de la mairie, mais il pourrait bien y exister quelques liens... même si « Le Parisien » suggère, dans son édition du 28 juin, plutôt un rapprochement entre ce collectif et la mouvance des Identitaires.

### **Actes d'autoritarisme**

A Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), la municipalité avait d'abord semblé avancer avec prudence. Elle se savait particulièrement observée (fief électoral de Marine le Pen, prix de l'élu local de l'année décerné à Steeve Briois et « laboratoire » du « nouveau » Front National).

Néanmoins, la prudence semble maintenant appartenir au passé. « **Le climat municipal vire à l'orage** », constate un journaliste du « Monde » dans un article publié le 6 juin. Une tribune de l'opposition municipale (PS, EE-LV et PCF) avait ainsi été refusée par le bulletin municipal. Depuis que cette opposition a épinglé la forte augmentation des « *frais de réception et de déplacement* » sous la nouvelle équipe (+ 135 000 €, l'appétit est grand !), les rapports se sont tendus. Le maire a publiquement traité des

membres d'opposition de « *manchots* », d' « *hystériques* » et d' « *irrespectueux* ». Un des six élus de l'opposition municipale, le conseiller communiste David Noël, 'collectionne' involontairement les plaintes pour diffamation de la part de la municipalité frontiste. Il commente ainsi le harcèlement judiciaire dont il fait l'objet : « ***Ils veulent faire taire les opposants et faire payer les partis.*** ». En mars 2015, cet élu avait, par exemple, relayé sur son blog, l'information concernant une enquête ouverte au Parlement européen contre une vingtaine d'assistants parlementaires du FN... dont Bruno Bilde, soupçonnés de fraude par l'administration européenne.

A Béziers, Robert Ménard est, lui, carrément passé à l'insulte à l'encontre de journalistes. Le maire, apparenté FN a attaqué à plusieurs reprises le quotidien régional « *Midi Libre* », faisant même placarder sur 'son' bulletin municipal en pleine page : « ***Midi Libre ment ! Midi Libre ment !*** » Afin d'apaiser les tensions, le Club de la presse – dont Ménard, qui avait jadis présidé l'association « *Reporters sans frontières* » avant de basculer vers l'extrême droite, fut l'un des fondateurs – avait nommé deux journalistes en « *médiateurs* ». Or, leur visite chez le maire s'est soldé par un long monologue de celui-ci (s'achevant par : « ***Vous n'aurez plus le droit à la parole !*** »), ponctué d'injures.

A Hayange, les opposants au maire Fabien Engelmann sont « ***perçus comme anti-démocrates*** », ainsi que le constate « *Libération* » à la date du 16 avril 2015, puisqu'une partie de la société locale pense qu'il faudrait « ***le laisser travailler*** » et, dans la mesure du possible, faire ses preuves. Le maire FN lui-même joue à fond sur ce registre, accusant « ***une opposition qui scrute le moindre point-virgule*** » et des « ***brailleurs professionnels*** ».

A Marseille, dans la mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements, l'équipe municipale de Stéphane Ravier a maille à partir avec les parents et enseignant-e-s de l'école de la Busserine depuis le début d'année 2015. Les interpellations des enseignants et des parents d'élèves sont pourtant légitimes : l'atelier théâtre a été suspendu jusqu'en février 2015 du fait de l'action de la mairie de secteur. Les travaux d'installation de la nouvelle école ont aussi donné lieu à mobilisation en janvier 2015 : parents et enseignants avaient refusé la venue des élu-e-s FN, qui avaient voté contre les budgets permettant la réhabilitation. Le conseil d'école du 12 mars a dû être suspendu du fait de menaces individuelles d'un élu à l'encontre d'un enseignant et du directeur. Stéphane Ravier est allé même jusqu'à déclarer vouloir éradiquer les « ***métastases rouges des quartiers*** ».

A Cogolin, les directeurs et directrices sont soumis de la part du maire à des pressions régulières sur la gestion de la vie scolaire (gestion des conflits entre parents par une réunion incluant le maire, amendements sur le règlement intérieur de l'école, etc.). Cette volonté du maire s'accroît depuis le second trimestre 2015.

### **Les municipalités FN, en position d'employeur :**

Le parti est aussi aux affaires pour gérer les carrières, rémunérations et conditions de travail de centaines d'employés municipaux. Comme nous l'avons constaté dans de précédentes chroniques, la violence anti-syndicale des élus FN n'a d'égale que la régression ou la stagnation sociale qu'ils imposent aux employés-e-s municipaux.

Le maire FN de Beaucaire s'en est pris avec une certaine violence verbale à des militant-e-s de la CGT. Alors que des syndicalistes enseignant-e-s du Lycée Paul-Langevin de Beaucaire avaient refusé de

serrer la main du maire (se contentant de lui dire bonjour), en signe de protestation contre sa présence, le 17 juin 2015 au Conseil d'administration, le chef de la municipalité était sorti de ses gonds. Parlant à la presse (« Le Figaro » et « Midi Libre »), il avait attaqué « **quelques syndicalistes sans éducation, privilégiés, aigris et sectaires, dont le comportement n'a rien à envier à celui de racailles** ». En réponse, la CGT a porté plainte pour diffamation et injure publique. Le 25 juin 2015, l'audience s'est tenue au Tribunal correctionnel de Nîmes dans un climat tendu, mais avec une belle mobilisation syndicale. Le jugement a été mis en délibéré au 22 septembre prochain.

A Hayange, Fabien Engelmann a instauré un système de gestion clientéliste des contrats précaires, qui a conduit à une grève des agents d'accueil de la petite enfance, mi-mai 2015. L'élément déclencheur de cette grève a été le non renouvellement du contrat précaire d'une auxiliaire de puériculture, en poste depuis quatre ans, âgée de 55 ans et employée en contrats précaires depuis toute sa vie. Le maire a déclaré à ce propos : « **Il n'y aura pas de nouvelle embauche mais nous continuerons à travailler avec des contrats aidés.** » Cette salariée résidant à Knutange, une commune proche d'Hayange, Engelmann a ainsi justifié sa décision : « **Compte tenu du nombre de chômeurs hayangeois, nous avons décidé de donner sa chance à une autre personne, de Hayange.** » La salariée en départ forcé se prénomme Rachida, alors que la remplaçante pressentie était... une militante du FNJ (Front national de la jeunesse), réputée proche du maire et embauchée sans entretien avec la directrice de la structure.

Les salarié-e-s ainsi que les parents, révolté-e-s par cette décision, ont créé un « *Collectif hayangeois pour le bien-être des doudous* » (la structure en question s'appelant « la Maison des doudous »). Les collègues de Rachida ont déposé un préavis de grève, fin avril 2015. Le 11 mai, le maire décide de fermer la structure dès le lendemain, préférant ainsi une sorte de lock-out. Le 13 juin, le collectif a appelé à une manifestation en ville, devant la mairie, pour réclamer « *la réintégration de Rachida et la titularisation des précaires* ». Vue la détermination des salarié-e-s, la remplaçante pressentie a d'ailleurs préféré ne pas venir travailler (mais a été recasée par le maire dans une école de la ville). Mais Rachida, forcée de quitter son emploi le 20 mai dernier, n'est toujours pas réintégrée.

A Hénin-Beaumont, les grandes coupes dans les ' frais de personnel' n'ont pas encore commencé. Au bilan de 2014 (année dont une partie s'est déroulée sous l'ancienne équipe), on constate une augmentation de la masse salariale de l'ordre de 5 %, due à des hausses mécaniques (ancienneté et avancement en grade). Cependant, le maire, cité par « La Voix du Nord » du 22 juin 2015, annonce la couleur pour le proche avenir : « **Il y a des augmentations mécaniques, mais on devrait y voir plus clair dans deux – trois ans, en n'ayant pas remplacé les départs d'agents non productifs.** » Tout en triomphant d'ores et déjà : « **Quant aux embauches 2014, il n'y en a eu que 13, pour 24 départs !** »

A Béziers, « **le dialogue avec les syndicats devient difficile à la mairie** », selon ce que constate le quotidien « Midi Libre ». Le 5 mai 2015, le Directeur général des services (DGS) avait lancé l'offensive contre les organisations syndicales, en déclarant sur un ton menaçant : « **Il est fini, le temps où les syndicats ouvrent les portes de la DRH à coups de pied. (...) Nous avons, nous aussi, les moyens de durcir le dialogue social, nous espérons ne pas les avoir à mettre en œuvre.** ». Le 9 juin, devait se tenir un « Comité technique paritaire », à la mairie. Les organisations syndicales CGT, CFDT et FA FPT avaient souhaité lire une déclaration commune, à l'ouverture, « **pour dénoncer la dégradation du dialogue social** » (selon « Le Midi libre »). Mais cela leur fut refusé. Les trois

syndicats ont alors quitté la séance, alors que le syndicat FO a poursuivi la réunion avec les représentants de la mairie, s'attirant la critique des autres organisations syndicales. La CGT se plaint, par ailleurs, de l'absence du maire (Ménard) lors des réunions de la Commission paritaire, « **alors que les décisions importantes sont prises par lui et par le directeur du cabinet** ». Dans son numéro du 27 mai, le journal « La Marseillaise », établissant un bilan du Ménard-employeur, compte ainsi « **quinze ou seize cadres mutés ou licenciés** », en citant des chiffres du secrétaire du syndicat CGT à la mairie de Béziers, Yvan Vialette.

### **Après un an d'exercice, les premiers budgets 100% FN**

Les choix budgétaires opérés par les municipalités FN, dès ce premier budget élaboré par elles, sont des choix éminemment politiques. Les orientations prises ne le sont pas par hasard. Ces municipalités font partie des « vitrines » du Front national : leur « réussite » sera mise en avant, comme gage de sérieux, par Marine Le Pen en 2017.

#### *Une obsession : la réduction des impôts locaux et de la dette des villes*

Marine Le Pen l'avait promis durant les élections municipales : les équipes municipales FN élues s'emploieront à réduire la dette des municipalités et à diminuer les impôts locaux. Le FN a choisi, à tous les niveaux des politiques publiques, un programme fondé sur la 'bonne gestion' des deniers publics. Par le passé, l'endettement des villes FN (à Toulon notamment) a fait perdre en partie les mairies conquises par le FN en 1995.

Marine Le Pen aura besoin, pour sa campagne présidentielle, de montrer que ses élu-e-s sont des gestionnaires soucieux de la maîtrise des dépenses et de leurs obligations vis-à-vis de leurs débiteurs. L'un des objectifs de ces majorités municipales frontistes est de désendetter leur ville, c'est un leitmotiv. Dès lors, il convient de tailler dans les dépenses courantes de la ville : le premier poste budgétaire à en faire les frais, en cette première année de mandature, est celui du fonctionnement, et notamment les dépenses de personnel.

Rappelons que Marine Le Pen, de manière régulière depuis la présidentielle 2012, se revendique défenseuse du 'Service public', et se pose en championne 'anti-austérité'. De telles coupes budgétaires ne posent-elles pas la question de l'efficacité du service public municipal et de son éventuelle réorientation ou développement ? La seule boussole est une logique purement comptable de rabotage des dépenses publiques par des coupes budgétaires orientées et des réductions sur les dépenses de fonctionnement.

Cette 'maîtrise des dépenses' supporte toutefois quelques exceptions : Robert Ménard a multiplié par 4 le budget 'Communication' et par 2 celui concernant les 'autres personnels extérieurs' de la municipalité. Rien n'est trop beau pour soigner son image et se faire conseiller par la fine fleur de l'extrême droite identitaire (André-Yves Beck).

A Beaucaire également, le budget 'Communication' augmente très sensiblement. A Hénin-Beaumont, les élus d'opposition ont mis en lumière une augmentation considérable des frais de réception (voir plus haut). Les indemnités des élus qui avaient été augmentées (Villers-Cotterêts, Cogolin, Le Luc) restent au même niveau. Les entreprises liées à l'extrême droite bénéficient de la manne financière que représentent



certaines de ces municipalités. Ainsi, la société ' Patrouille de l'événement ' (tout un programme!) continue d'assurer les festivals d'été de Fréjus<sup>1</sup>, à force de concerts et autres animations...

Le FN a fait de la baisse des impôts locaux un second leitmotiv. Vis-à-vis de l'électorat traditionnel de l'extrême droite, la baisse générale des impôts demeure un véritable enjeu. L'argent est d'abord pour soi et sa famille, et il n'existe aucun intérêt à ce qu'il soit redistribué dans des services publics. Par temps de crise, et à la faveur de la pénétration des idées libérales dans l'ensemble de la société, cette idée devient de plus en plus populaire : les institutions doivent fonctionner pour assurer le minimum et le pilotage, la solidarité étant dévolue à la cellule familiale. C'est aussi sur ce terreau idéologique que le « nouveau » Front national a pu prospérer.

En 2015, le FN se targue dans son matériel de communication de réussir, dès la première année, à baisser les impôts locaux (Hayange, Hénin Beaumont, Béziers, Villers-Cotterêts) ou de faire en sorte qu'ils n'augmentent pas. Nous sommes encore loin des promesses électorales initiales. Toutefois, la rigueur budgétaire et purement comptable dans les villes FN bat son plein.

Cette volonté unanime des mairies FN entre parfaitement en résonance avec le programme national du parti : loin de l'anti-système et d'une politique publique de « stratège », la baisse des divers impôts locaux, sans modulation en fonction des revenus, est un gage donné à la population locale la plus fortunée. Cette politique municipale ne pose pas non plus, au fond, la question de la redistribution des recettes, ou de l'efficacité du service public. Elle va massivement dans le paiement de la dette ou de ses intérêts, sans autre formalité, ou dans des choix budgétaires contestables.

#### *Les choix budgétaires notables*

La ligne du FN en matière sociale prend racine : dès leur arrivée, certains maires avaient coupé ou diminué drastiquement les subventions à certaines associations. Ce sont les centres sociaux des quartiers populaires qui ont été les premiers touchés.

A Fréjus, dès 2014, comme VISA s'en est déjà fait écho, le centre social de la Villeneuve voit sa convention dénoncée, du fait d'un « *engagement militant* » contre la mairie. En premier lieu, il avait été visé par une baisse des subventions imposée à tous les centres sociaux de la ville.

Dans le budget 2015, la baisse des subventions aux associations continue d'être une quasi constante des municipalités FN. Elle s'accompagne d'une réorientation des attributions : clubs de football, bibliothèques, associations de quartier et centres sociaux en sont les victimes.

C'est notamment le cas à Mantes-la-Jolie. La section locale de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) a vu la totalité de ses subventions municipales supprimée, par un vote intervenu dans la nuit du 30 au 31 mars 2015. Le maire FN Cyril Nauth, cité par l'AFP, a alors clairement précisé : « **C'est un choix politique et symbolique : nous ne souhaitons plus subventionner cette association très politisée** ».

A Béziers, le conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 24 mars, un budget primitif qui prévoyait d'accorder une subvention annuelle de 44 000 € à « *Arc en Ciel* », association s'occupant d'actions à

---

<sup>1</sup> Voir article Médiapart, 28 août 2014, « Les villes FN, un nouveau business pour les sociétés proches de l'extrême droite

caractère social et culturel dans le quartier populaire de La Devèze. Or, le maire a annoncé par un simple communiqué en date du 13 avril qu'il avait décidé d'arrêter le versement de cette subvention, à cause d'une prétendue « **impossibilité de travailler avec cette association** » (démarche par ailleurs illégale car la décision d'attribuer cette subvention avait été actée).

A Marseille aussi, dans la mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements, Stéphane Ravier et son équipe s'opposent au versement des subventions à certains centres sociaux de l'arrondissement (versées par la mairie centrale), en représailles à leur prétendu manque de « **neutralité politique** » à son égard.

A Mantes-la-Ville, c'est une douzaine d'associations à la fois qui ont été privées d'une subvention accordée par l'ancienne municipalité. Considérant que la mairie bloquait totalement ce dossier, le département des Yvelines s'est substitué à elle, contractant lui-même directement avec les associations concernées. Il leur allouera une somme prévisionnelle de 61 875 € pour l'année en cours. Dans un communiqué du 11 juin 2015, le département reproche ainsi à la ville de ne pas avoir tenu son engagement de reverser aux associations des sommes allouées par le département, pour financer l'action sociale dans les quartiers défavorisés de la ville. En retour, la mairie a annoncé dans un courrier électronique qu'elle coupait tout lien avec ces associations, leur reprochant d'être entrées dans une guerre contre le maire, Cyril Nauth. Ces mêmes associations ont déclaré à leur tour qu'elles étaient « **prises en étau** », et que « **ce sont les habitants qui vont en pâtir** ». Cyril Nauth, cité par « Le Parisien », le 15 juin dernier, en guise de conclusion cynique, a déclaré en toute franchise : « **Plutôt que de soutenir leurs actions de prévention ou d'insertion, je préfère investir pour notre police municipale** ».

Toujours à Mantes-la-Ville, la municipalité a décidé de frapper fortement le FC Mantois, club de football comptant 880 licenciés, mais qui est considéré par les dirigeants FN comme trop proche des populations issues de l'immigration. Dès 2014, la subvention municipale allouée au club avait diminué. Le 30 mars 2015, le conseil a voté sa diminution drastique, passant de 60 450 € à 15 112 €, cette dernière somme correspondant à un acompte déjà versé. Le FC Mantois a argué de l'illégalité de cette mesure, en raison du non-respect d'une convention liant la ville au club et portant sur la période 2013 à 2016. Il a annoncé son intention d'attaquer la délibération du conseil municipal en justice. En attendant, dans l'après-midi du samedi 11 avril, le club a lancé une première mobilisation autour du stade, pour le soutenir dans ses démarches vis-à-vis de la mairie tenue par le FN. Un message Twitter du premier adjoint au maire, cité par le magazine « Challenges » (11 mai 2015), montre deux photos du club prises à 25 ans d'intervalle ; sur l'une, on voit majoritairement des « blancs », sur l'autre majoritairement des « noirs ». Quant au maire Cyril Nauth lui-même, il a reproché aux dirigeants du club leur prétendu style, qui ressemblerait selon lui à celui de « **z'y-va de banlieue** (sic) ».

A Beaucaire, la municipalité s'en est également pris à un club de football, le 'Stade beaucairois'. Lors de sa séance du 10 avril 2015, le conseil municipal a voté la réduction de sa subvention, qui passe de 80 500 à 40 000 € annuels. Pour se dédouaner de tout soupçon de motivation raciste, le maire Julien Sanchez s'est défendu en argumentant : « **La preuve, le club de futsal (= football en salle) a lui aussi la plupart des joueurs issus de l'immigration, et pourtant, nous avons décidé d'augmenter sa subvention annuelle de 2000 euros à 7000 euros.** ». Parallèlement, les subventions au Centre communal d'action sociale (CCAS) continuent de baisser en cette année 2015.

A Cogolin, le maire, M. Lansade, a diminué la subvention de 46 %. A Béziers comme à Fréjus, le budget du CCAS, baissé respectivement de 10 et 5 % à l'arrivée des maires FN, est maintenu à ce bas niveau.

Les mairies FN, en 2015, rationnent en outre les budgets en direction des écoliers. Au Pontet comme à Beaucaire, la gratuité de la cantine a été supprimée pour les plus pauvres. A Cogolin, les transports scolaires, autrefois gratuits, sont désormais payants. A Beaucaire, le maire refuse de subventionner la « *Maison du vivre ensemble* » qui assurait l'aide aux devoirs : elle ferme en janvier 2015 (voir partie 3 des Chroniques de VISA).

Les choix budgétaires des mairies tenues par l'extrême droite, sous couvert de désengagement de l'Etat et de lutte contre le « communautarisme », notamment dans le Sud, ont pour objet ou pour effet de réduire encore plus les financements des projets sociaux et collectifs. Le fait que les restrictions se focalisent bien souvent sur certaines activités (football, danse orientale, etc.) n'est évidemment pas anodin et vise indirectement les quartiers populaires, assimilés en quartiers d'immigration ou d'insécurité.

Notons, enfin, la volonté commune à toutes ces équipes municipales : bien qu'elles se défendent de mettre au pas les associations en agitant le bâton des subventions, il s'agit bel et bien de pressions exercées sur les dirigeants de ces structures, pour qu'ils ne contestent pas. Les exemples de baisses drastiques et de dé-conventionnement, ou de fin anticipée de bail pour des raisons d'opposition au maire, dont au moins un exemple peut être trouvé dans chaque ville, ont suffi à leur faire comprendre la lourde sanction encourue.

En matière culturelle, les mairies FN cherchent, cette année, la formule conciliant festival estival « grand public » et initiative, identitaire certes, mais respectable tout de même. A Fréjus ou à Hénin-Beaumont, c'est encore sur le mode du « festival populaire », avec des têtes d'affiches « populaires » (les forbans, la souris déglinguée), que reposent les initiatives. Mais déjà à Cogolin, à Beaucaire, au Luc ou à Hayange, l'accent est mis sur les spécificités locales qui formeraient l'identité de la région. Cette politique « culturelle » n'est pas anodine : elle vise les publics familiaux, tout en permettant au parti de distiller son idéologie pernicieuse, celle de l'identité civilisationnelle.

Nous sommes, ici, loin des coups d'éclats qui entourent les participations des édiles aux messes, l'installation des crèches, ou les déclarations fracassantes. Mais cette politique ne permet cependant pas à un public varié l'accès à diverses sortes d'évènements culturels. 2015 est un début : la politique culturelle des mairies FN sera 'dédiaboliquement' identitaire, se vautrant dans le cliché du populaire durant toute la durée de la mandature.

Autre constante dans les budgets FN : les investissements en matière de sécurité. Les restrictions budgétaires ne concernent manifestement pas ce poste, en 2015 : développement de la police municipale par des embauches (souvent d'ailleurs seules embauches dans les villes FN), de son équipement (à grand renfort de communication comme à Béziers), de nouvelles installations (vidéosurveillance).

### **Conclusion provisoire**

Les méfaits des mairies d'extrême droite continuent de plus belle. Malheureusement les résultats des élections départementales dans certaines de ces villes, comme celui du scrutin municipal partiel du Pontet du 31 mai 2015, attestent du fait que le FN maintient une base électorale parfois solide. Un recours aux urnes pour se légitimer ne signifie en rien que son projet de société soit de nature

démocratique, de nature égalitaire, de nature humaniste. Les faits démontrent le contraire. Voilà pourquoi il est nécessaire et urgent de le combattre.

Des résistances se font jour, que ce soit autour de clubs de football (comme à Mantes-la-Ville en avril 2015), autour de la défense d'une salariée écartée à Hayange, autour de collectifs citoyens ou d'une « Fête de la diversité » comme celle de Villers-Cotterêts du 30 mai 2015.

Ainsi, le 6 mai 2015, à Béziers, des syndicalistes venant de plusieurs des villes tenues par l'extrême droite se sont réunis pour échanger leurs informations, leurs analyses et leurs expériences, et pour préparer les combats à venir. Une prochaine initiative de ce type aura lieu le 2 octobre prochain, à Hayange ou dans la région.

Le 7 juin dernier, à l'initiative de plusieurs organisations syndicales, associatives et politiques, 800 personnes se sont retrouvées au 'dock des sud' à Marseille, pour échanger et débattre sur l'extrême droite et préparer les prochaines offensives locales. VISA 13 était présent et très investi.

VISA sera de toutes ces initiatives, les soutiendra et contribuera à les rendre publiques. Toutes ces luttes sont plus nécessaires et plus justifiées que jamais.